

Le mot de la présidente

L'année 2010 qui vient de s'écouler corrobore 25 ans d'existence de l'Association Viol-Secours et d'engagement auprès des femmes, dans la lutte contre les violences faites aux femmes. L'équipe professionnelle des co-responsables psychosociales assurent la gestion des tâches, selon un cahier des charges annuel prédéfini. Les compétences acquises, au cours d'un quart de siècle d'expérience et de formation continue, en matière d'accueil spécifique des femmes ayant subi des actes de violences sexuelles, sont mises au service d'actions pluridisciplinaires de prévention des violences sexuelles, menées en collaboration avec d'autres acteurs sociaux (Etat, Ville, Communes, associations privées). La reconnaissance des valeurs d'expertise de la problématique des violences sexuelles, sous-tendues par les valeurs associatives, pérennise l'inscription de Viol-Secours dans la tradition des tissus associatifs genevois et romand.

Je remercie vivement l'équipe professionnelle, les membres du Comité et les autorités, de leurs engagements respectifs participant à la réalisation du travail accompli tout au long de l'année 2010.

Pour le Comité, la Présidente Brigitte Bucherer Baud

Mission

Les activités de Viol-Secours se déploient sur deux axes complémentaires : d'une part, l'aide directe aux femmes à partir de 16 ans, qui ont vécu des violences sexuelles dans un passé proche ou lointain, et à leurs proches ; d'autre part, la réalisation de projets de prévention ponctuels ou à long terme et la diffusion de l'expertise en matière de violences sexuelles.

Sommaire

«25 ans après, Non c'est toujours Non »	2
Accueil et soutien des femmes ayant vécu des violences sexuelles	5
Prévention	7
Interventions	12
Contacts avec les médias.....	12
Nos engagements réguliers.....	13
Vie de l'association.....	14
Perspectives 2011.....	15
Remerciements	16
Comptes	17

«25 ans après, Non c'est toujours Non »

Riche de 25 ans d'expérience en matière de lutte contre les violences sexuelles, notre association a souhaité marquer l'événement en visibilisant cet engagement auprès de la population genevoise. Notre intention a été de conscientiser la société sur la permanence des violences sexuelles, qui continuent de représenter un problème social contre lequel Viol-Secours lutte, en offrant aux femmes victimes de violences sexuelles un lieu d'écoute et d'accompagnement psychosocial professionnel vers la réparation et l'autonomie.

Une soirée festive le 16 avril 2010

Cette fête nous a permis d'unir, d'une part, la commémoration joyeuse des 25 ans de Viol-Secours ; d'autre part, l'annonce de la réédition de la brochure *Violences sexuelles contre les femmes, que faire ?*. Cet anniversaire était pour nous l'occasion idéale de transmettre un message positif à chaque invité.e à notre soirée artistique et créatrice, pour fêter publiquement notre engagement continu contre les violences sexuelles.

Cette soirée d'anniversaire a commencé sous les meilleurs augures, car nous avons pu diffuser l'invitation à un large public grâce à un envoi massif de cartons d'invitation, ainsi qu'au travers d'un écho médiatique important.

Tant la diversité du programme artistique, les succulents mets réalisés par les femmes du RESI-F que la bonne humeur émanant d'un public chamarré et nombreux nous ont convaincues que l'engagement pour une cause, même contre une réalité destructrice comme le sont les violences sexuelles, peut s'envisager positivement. A Viol-Secours, nous en faisons le mot de notre action. Sans la conviction que nous accompagnons les femmes sur le chemin de la sortie, c'est-à-dire vers une estime de soi et une autonomie retrouvées, notre labeur n'aurait pas de sens.

Nous remercions la Maison de Quartier de St-Jean, la Loterie Romande, la Fondation Hans Wilsdorf, la Ville de Genève, la République et canton de Genève, la Fondation Emilie Gourd ainsi que la banque Pictet, sans qui nous n'aurions pu fêter cet anniversaire.



Voici un rappel du programme proposé à une centaine d'invité.e.s :

- *Assemblée Générale publique* : devant une vingtaine de personnes, nous sommes revenues sur l'action de l'année écoulée et avons présenté les perspectives de l'association pour 2010.
- Lancement du poster de la nouvelle brochure *Violences sexuelles contre les femmes, que faire ?* prévue pour l'automne 2010
- *Buffet indien et magrébin* : ce buffet multiculturel a été proposé par le RESI-F, qui regroupe des femmes migrantes au sein de l'association F-Information.
- *Performance de danse-théâtre* : cette performance est l'aboutissement d'un atelier adressé à des femmes migrantes, mené en 2009 par Viol-Secours et l'EPER, sur le thème « femmes dans l'espace public ».
- *Pièce de théâtre « Entre Voie-x » de Metis'Arte*
- *Moment musical-lounge*
- *Exposition de peinture*

Après les festivités, nous avons reçu plusieurs messages de personnes proches de l'association, présentes à cette soirée d'anniversaire, nous encourageant à continuer notre action avec ce même état d'esprit.

Pour conclure ces 25 ans, nous tenions à reproduire fidèlement l'allocution que notre Présidente, Brigitte Bucherer Baud, a présentée en introduction de la soirée.

VIOL-SECOURS 1985 – 2010

Nous sommes toutes et tous réuni.e.s ici, à la Maison de quartier de St-Jean, pour fêter les 25 ans de Viol-Secours et rappeler que « 25 ans après, Non, C'est toujours Non » ! Je vous remercie chaleureusement de votre présence ici, ce soir !

Dire Non à la violence faite aux femmes, c'est dire non aux violences sexistes et continuer à faire de la lutte contre les violences faites aux femmes, une priorité, tant au niveau de l'éducation et des valeurs transmises que par les efforts à fournir pour participer à changer les mentalités.

Si ces violences sexuelles sont une des manifestations des inégalités structurelles qui perdurent dans nos sociétés, elles peuvent être alors aussi comprises comme un moyen de résistance à l'égalité des droits entre femmes et hommes.

En clair, en matière de lutte contre les violences sexuelles, l'essentiel reste à faire en aval comme en amont et la performance danse théâtre et la pièce de théâtre qui suivront, que je vous invite à regarder ce soir, sont une belle illustration de la mission de Viol-Secours.

Je donne un coup de chapeau aux pionnières fondatrices militantes qui ont créé le Comité contre le viol, suite au procès pour viol collectif de Pré-Naville, commis par un groupe de jeunes fascistes, les Pharaons, qui sévissaient alors en toute impunité et qui furent reconnus tous coupables. La création du Collectif de Viol-Secours, le 14 mai 1985, répondait à la nécessité d'une structure qui comble un vide institutionnel spécifique au viol et aux violences sexuelles, pointe de l'iceberg des violences sexistes. L'optique de travail se définissait alors en 3 axes : 1° aide directe ; 2° prévention ; 3° dénonciation.

L'histoire de l'Association Viol-Secours est profondément ancrée dans un contexte politique et une réalité historique de la mouvance féministe, profondément inscrite dans le tissu social genevois, en réponse aux inégalités de genres et aux violences sexistes.

Dès 1987, le collectif devient l'Association Viol-Secours et compte plus de 100 membres. Ce changement se traduit par la poursuite d'un engagement politique et militant et la reconnaissance de l'Association d'utilité publique par l'obtention d'une subvention par la Loterie Romande et la Ville de Genève.

Dès 1989, la votation d'un projet de loi par le Grand-Conseil qui alloue une subvention rétroactive pour 1988 et une subvention annuelle pour 1989, qui seront renouvelées d'année en année, en parallèle aux subventions de la Ville de Genève et de certaines Communes, jusqu'à la signature d'un contrat de partenariat en 2004, qui sera transformé en contrat de prestation en 2008, pour une durée de 4 ans.

La croissance de Viol-Secours et la maturité acquise au fil des années par la réflexion-action en prise avec le terrain et la formation continue en matière de violences est aussi à mettre en lien avec le contexte historique et politique et l'évolution du droit.

- 1988 : Loi sur l'Égalité et ouverture du Bureau Fédéral de l'Égalité entre femmes et hommes
- En 1991, le Conseil Fédéral signe la Déclaration européenne sur le thème de la violence contre les femmes.
- 1^{er} janvier 1993 : entrée en vigueur de la loi sur l'aide aux victimes d'infractions LAVI et au 1^{er} septembre 1993 : mise sur pied de l'instance d'Indemnisation et réparation morale.

Les trois dates précitées marquent des tournants successifs importants pour l'inscription sociale et la reconnaissance de l'Association Viol-Secours, en parallèle à l'adhésion au nouveau RAP. La crainte d'une perte identitaire et le risque de la mort du militantisme, inhérents à une professionnalisation-institutionnalisation, ont provoqué une scission au sein de l'association avec le départ des pionnières, au moment du déménagement dans les locaux actuels des Charmilles, fin 1997.

La crise de fin 2004, suite aux conclusions de l'Audite sociale, a entraîné le départ de 3 membres de l'équipe et le choix politique du professionnalisme et militantisme a été déterminant.

Je remercie les membres du Comité de leur collaboration au bon fonctionnement de l'association, ainsi que les collaboratrices administratives et financières. Je réitère mes remerciements aux membres de l'équipe des permanentes psychosociales pour leur engagement militant et leur professionnalisme, ainsi que pour leur investissement pour la réussite de la fête qui nous rassemble ce soir.

Je tiens au nom du Comité à remercier tout particulièrement Sandra Muri de son engagement au sein de l'association et auprès des femmes et de la créativité dont elle a fait preuve, pour mener à terme des projets de prévention, notamment dans les ateliers danse théâtre et le spectacle de danse hip-hop « Tabou », pour sensibiliser les jeunes aux violences sexuelles. Je remercie également Janine Revillet, notre administratrice. Nos deux collaboratrices vont nous quitter toutes les deux le 31 mai prochain et je salue l'arrivée de Mme Géraldine Roh-Merolle, notre nouvelle permanente psychosociale qui va reprendre le poste de Sandra Muri.

Genève, le 16 avril 2010, pour le Comité, Brigitte Bucherer Baud, présidente

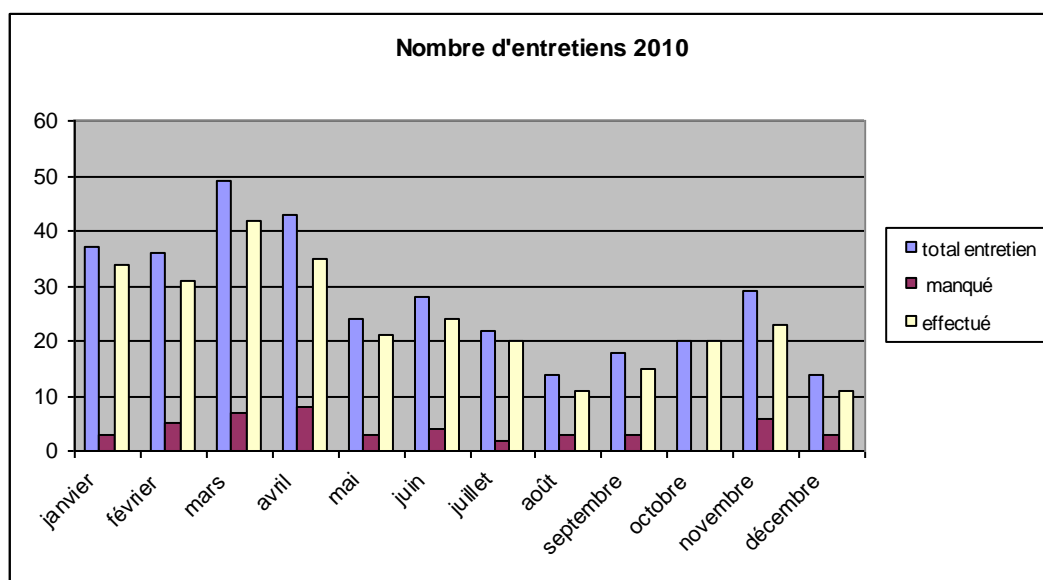
Accueil et soutien des femmes ayant vécu des violences sexuelles

Soutien individuel

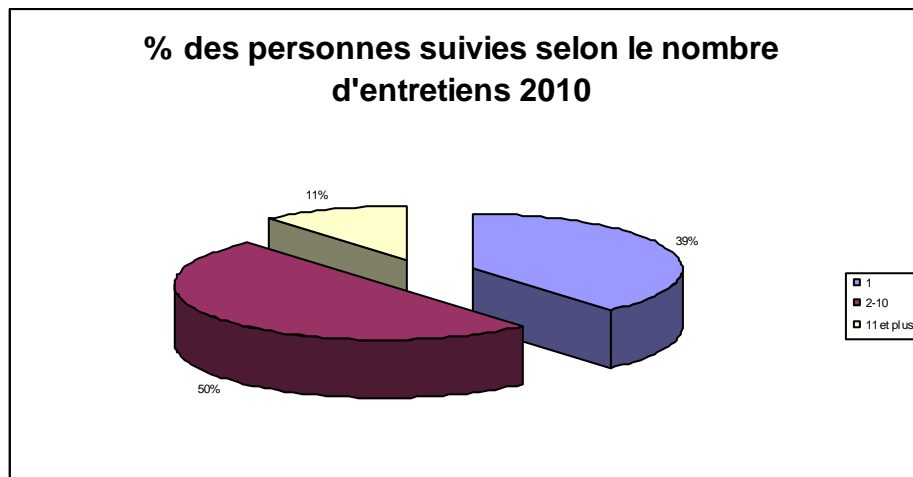
En 2010, 129 personnes sont entrées en contact avec nous pour la première fois (73 femmes et 56 proches). Sur l'ensemble de ces nouvelles situations, 44 (38 femmes et 6 proches) sont venues pour un ou plusieurs entretiens. 22 femmes ayant pris contact en 2009 ou précédemment ont continué un suivi à Viol-Secours en 2010.

Les co-responsables psychosociales ont effectué 279 entretiens, dont 8 avec des proches. Après trois années d'augmentation, la baisse entamée en 2009 se poursuit. Cette baisse est à mettre en relation avec l'investissement exceptionnel de l'équipe en 2009 et 2010 dans des projets de prévention, notamment la réédition de la brochure *Violences sexuelles que faire ?*. Cet engagement en amont compense largement la baisse numérique.

La répartition irrégulière des entretiens selon les mois est visible ci-dessous :



Les entretiens manqués, c'est-à-dire les entretiens où la personne soit ne vient pas, soit décommande moins de 24h à l'avance, représentent 14.5% du total des entretiens. Se confronter à un vécu d'agression n'est pas simple et demande un grand courage. Il arrive que même lorsque le processus est entamé, cette démarche ne soit momentanément pas réalisable. A cela s'ajoutent des difficultés de mémoire ou de la confusion, qui entraînent l'oubli du rendez-vous. Le nombre d'entretiens manqués semble se stabiliser après avoir diminué trois années consécutives : 98 en 2007, 58 en 2008, 45 en 2009 et 47 en 2010.

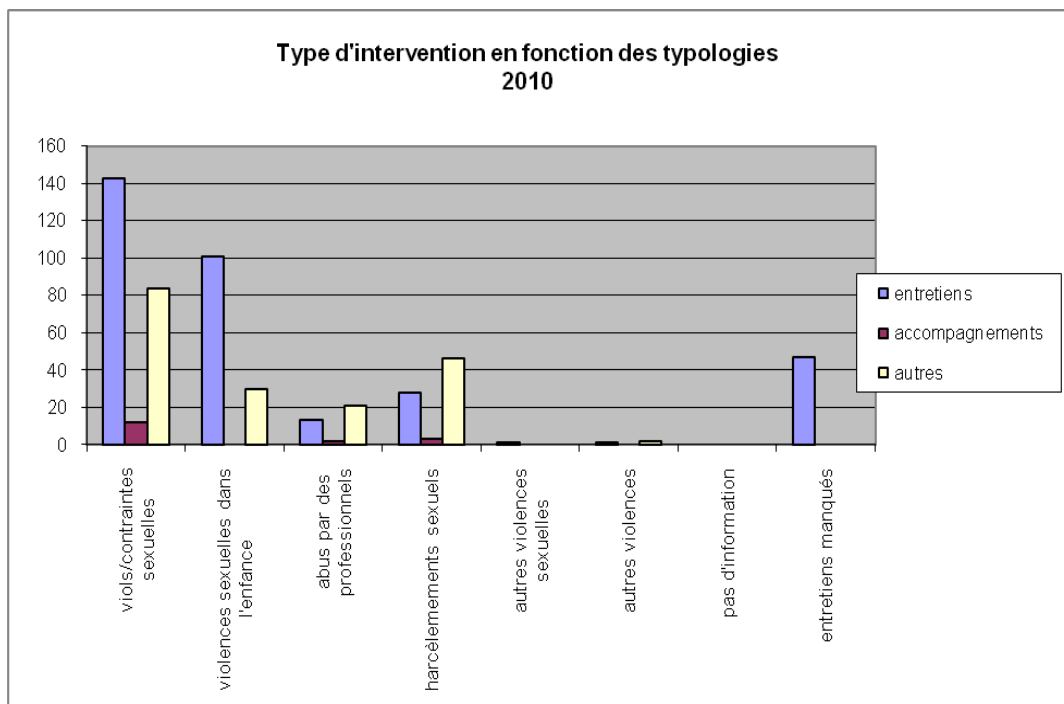


Les pourcentages de personnes suivies selon le nombre d'entretiens se modifient légèrement si nous regardons trois années consécutives. Le nombre d'entretien unique passe de 36% en 2008 à 37% en 2009 et à 39% en 2010. Les suivis à moyen terme de 44% en 2008 à 46% en 2009 et à 50% en 2010, et les suivis à long terme de 20% en 2008 à 17% en 2009 et à 11% en 2010. Cette évolution est peut-être liée à l'augmentation des nouvelles situations qui prennent contact et demandent des informations mais qui ne souhaitent pas un suivi psychosocial. Pour celles qui entament un travail de reconstruction, un plus long suivi est souvent nécessaire. L'explication qui précède semble être corroborée par le fait que, en 2010, 4% des personnes venues 1 seule fois avaient bénéficié d'un suivi antérieur, alors qu'elles étaient un tiers en 2009. Par contre, 45% des femmes reçues plusieurs fois en entretien ont commencé leur suivi avant 2010.

Lorsque la demande de soutien et/ou d'information vient des proches, les suivis sont généralement de courte durée. En effet, les proches ont besoin d'informations ponctuelles et d'explications sur les violences sexuelles, afin de mieux comprendre et réagir de manière adéquate face à la personne qui est touchée. Il arrive également que les proches viennent se renseigner sur nos prestations et notre mode d'accueil, puis encouragent la femme concernée à franchir le pas.

Comme illustré par le graphique ci-dessous, les situations de viols/contraintes sexuelles, ainsi que les violences sexuelles vécues dans l'enfance, constituent la majorité des entretiens. Les co-responsables psychosociales de l'association maintiennent la richesse et la spécificité d'un suivi adapté aux personnes ayant vécu des violences sexuelles en recourant selon le besoin à des entretiens verbaux, corporels et/ou d'expression créatrice. La typologie la plus représentée reste les viols et les contraintes sexuelles, qui représentent plus de 40% des entretiens. Cette année, la proportion des entretiens pour des violences sexuelles dans l'enfance a augmenté et représente 30%. Globalement, le nombre d'entretiens effectués a légèrement baissé et se situe entre les chiffres de 2005 et 2006.

Le nombre d'autres démarches, notamment la rédaction de lettres, d'attestations et/ou le travail en réseau pour des femmes que nous recevons, est proche de 2009 et confirme la hausse de l'année dernière. Ceci peut s'expliquer par la complexité des situations qui nécessitent un travail de réseau multidisciplinaire.



Les accompagnements concernaient principalement les démarches juridiques au niveau pénal pour des situations de viols/contraintes sexuelles, les démarches entreprises auprès d'employeurs à propos de situations de harcèlement sexuel et les abus par des professionnels. Leur nombre reste relativement constant au fil des années (17 en 2010, 20 en 2009, 27 en 2008, 21 pour 2007). Nous constatons que les femmes hésitent toujours à porter plainte, car cela représente une nouvelle intrusion dans leur intimité ; sans oublier que la procédure est longue, pénible et que l'issue reste incertaine.

Prévention

Cette année couronne les 25 ans de Viol-Secours. Pour l'occasion, l'association a investi une énergie particulière dans les projets de prévention des violences sexuelles, grâce à une combinaison d'actions de sensibilisation ciblées et de démarches préventives grand public. Outre l'impact sur les personnes concernées, ces actions ont également joué un rôle majeur dans le développement de la visibilité de l'association et de ses offres spécifiques.

Nous avons poursuivi la diffusion du spectacle de danse urbaine TABOU, la formation des animatrices d'autodéfense FemDoChi, la création d'ateliers de danse-théâtre, tout en multipliant les interventions publiques et médiatiques.

Projet TABOU

Pour rappel, le module de prévention TABOU réunit une performance de danse urbaine et des ateliers post-spectacles non-mixtes. Il a été créé en 2007, fruit d'une collaboration entre la compagnie artistique JD'S Events et Viol-Secours, qui y apporte son expertise de terrain. Initialement mis sur pied pour les jeunes issus de la culture hip hop, puis développé en module de prévention pour les adolescent.e.s dans le cadre scolaire ou socio-éducatif, il s'adresse également aux professionnel.le.s du social et de l'éducation, aux associations, aux parents et plus largement à toute et tout citoyen.ne soucieux/se de la problématique des violences sexistes et sexuelles.

Grace à l'engagement fidèle de nos partenaires à savoir JD'S Events et les personnes de confiance au sein des cycles d'orientation et centres de loisirs, que nous souhaitons remercier chaleureusement ici, plusieurs classes d'adolescentes et d'adolescents ont bénéficié, en 2010 encore, du module de prévention TABOU. La collaboration précieuse avec certains cycles d'orientation genevois a permis de sensibiliser aux violences sexuelles près de 300 élèves. Une action a également eu lieu auprès de jeunes dans le canton de Vaud.

Les spectacles et ateliers 2010 ont donné lieu à des évaluations constantes des structures post-spectacles. De nouvelles exigences ont été exprimées par Viol-Secours et ses partenaires quant à la formation spécifique des intervenant.e.s en atelier pour une utilisation optimale du support artistique TABOU. Des formations spécifiques sont prévues en début d'année 2011. Une nouvelle structure TABOU, toujours plus formalisée, sera très utile à la diffusion de cet outil de prévention. Il existe désormais un TABOU-Pack aisément présentable aux écoles, maisons de quartiers ou autres institutions intéressées à le diffuser.

Programme d'actions « C'est quoi ton genre ? »

Cette année, le spectacle TABOU a dépassé les frontières cantonales. Viol-Secours est intervenu le 28 février 2010 auprès de professionnel.le.s du travail social et du travail auprès des jeunes de la Ville de Vevey, dans le cadre d'un programme d'actions sur le thème « C'est quoi ton genre ? ». A cette occasion, le spectacle TABOU a également été présenté avec, le 20 avril, des ateliers post-spectacle dans des classes de 9^e.

Intervention au C.O. de la Florence

Au printemps 2010, plusieurs classes d'adolescentes et d'adolescents de 9^e année ont bénéficié du module de prévention TABOU. Quatre performances suivies d'ateliers non-mixtes ont eu lieu le 11 mai au cycle de la Florence, partenaire régulier pour une diffusion du spectacle et établissement réunissant une équipe de professionnel.le.s de la santé et du social engagé.e.s dans le module TABOU.

Intervention au C.O. de Drize

Une collaboration solide s'est construite au fil des années avec le cycle d'orientation de Drize, notamment grâce à l'engagement dynamique de la doyenne de l'établissement, qu'il nous tient à cœur de remercier vivement pour sa collaboration. Le 8 juin 2010, deux performances de danse urbaine se sont succédées, suivies d'ateliers non-mixtes destinés à toutes les classes de 9^e année de l'établissement.

PLANeS

En juin, l'association a été mandatée par PLANeS (Fondation suisse pour la santé sexuelle et reproductive) afin d'animer deux séminaires de formation sur les violences sexuelles à Fribourg et à Neuchâtel, adressés aux professionnel.le.s de la prévention autour de la santé sexuelle et reproductive. Ces séances, qui ont eu lieu les 1^{er} et 10 juin 2010, ont suscité un vif intérêt et Viol-Secours a reçu nombre de retours positifs au sujet de son intervention.

Colloque « Violences sexuelles, que faire ? »

Le 25 novembre s'est tenu un colloque autour de la prévention des violences sexuelles et sexistes chez les enfants et adolescent.e.s. L'après-midi de réflexion a été orchestré par le Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme (SPPE), avec la collaboration de Viol-Secours. Ce colloque, destiné principalement aux professionnel.le.s de la santé, du social et de l'éducation, a permis à Viol-Secours de présenter les ateliers et modules de prévention proposés par l'association.

Notre présentation a été suivie de la performance TABOU, dont la justesse et la pertinence ont été très largement relayées au moment de la table ronde. Nombre de voix se sont élevées pour saluer l'intelligence d'un tel module et insister sur la nécessité de développer sa diffusion au niveau genevois.

Lancement de la brochure « Violences sexuelles contre les femmes, que faire ? »

Le 25 novembre 2010, Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, a été l'occasion du lancement de la brochure *Violence sexuelles contre les femmes, que faire ?*. Cette nouvelle publication est une réédition du carnet édité en 2001. Un travail colossal de réflexion, de réécriture, de mises à jour, notamment au niveau du nouveau code de procédure pénal, a été entrepris par Viol-Secours, en collaboration avec le Centre LAVI de Genève et le Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme (SPPE). Cette brochure s'adresse aux femmes, vivant ou ayant vécu des violences sexuelles, mais également à leur entourage, ainsi qu'aux professionnel.le.s confrontés.e.s à cette problématique. 10'000 brochures ont été éditées et sont progressivement diffusées dans l'ensemble du réseau genevois, contribuant à la reconnaissance de la spécificité des violences sexuelles faites aux femmes et à leur prise en charge.

Amnesty International Bern

Le 27 novembre 2010, l'association Viol-Secours a participé à une soirée organisée par le Groupe femmes d'Amnesty International, dans le cadre de la campagne «16 jours contre la violence faite aux femmes». Au niveau de la collaboration, Viol-Secours s'était déjà mobilisée aux côtés d'Amnesty en 2008, dans le cadre d'une exposition sur le viol, organisée à Lausanne. Cette année, le spectacle TABOU, performance de danse urbaine sans parole et donc facilement exportable hors contexte francophone, a rempli la Frauenraum de la Reitschule à Berne. A l'issue de la performance, la parole a été donnée au public pour exprimer leur ressenti et exposer leurs questions à José Dos Santos, chorégraphe de TABOU et à une co-responsable de Viol-Secours, invitée à s'exprimer sur la problématique des violences sexuelles et les raisons de la mise sur pied d'un tel spectacle.

Campagne TPG en période de fêtes

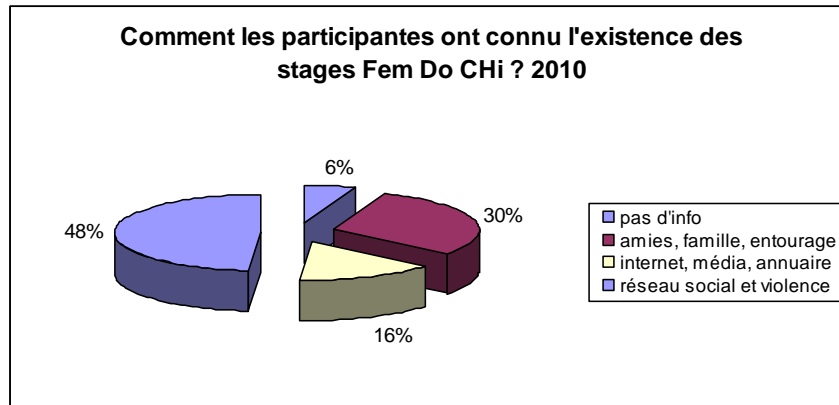
De décembre 2010 à février 2011, Viol-Secours a relancé une campagne d'affichage dans les transports publics genevois, avec le slogan « Non, c'est toujours non ! ». Ce type de campagne grand public, ciblé en période stratégique des fêtes de fin d'année, nous a permis de visibiliser largement la position militante de Viol-Secours, tout en donnant des informations pratiques aux personnes concernées souhaitant nous contacter. Des affichettes autocollantes ont été placardées dans les autobus et tramways.

Formation d'animatrices d'autodéfense Fem Do Chi

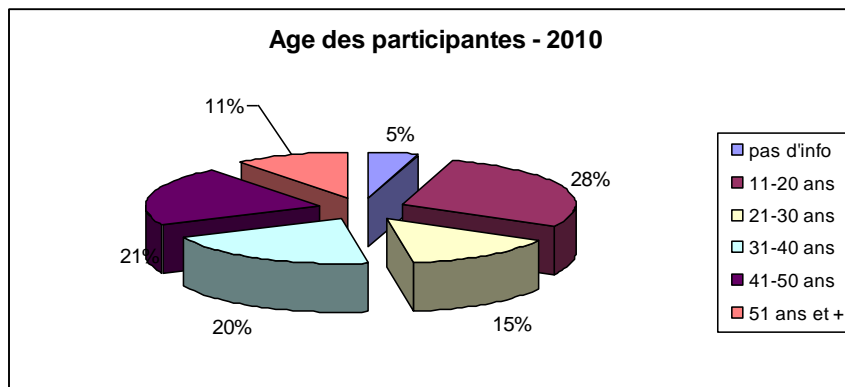
A la fin de l'année 2010, les apprenties approchent de la fin de la formation. Après deux ans et demi de cours théoriques et de coanimations, les apprenties ont atteint le niveau attendu et animent la quasi-totalité des stages avec les participantes. L'investissement, l'engagement et le sérieux montrés tant par les formatrices que par les apprenties depuis deux ans et demi s'accompagnent d'un sentiment de satisfaction et de plaisir au vu du chemin parcouru.

Stages d'autodéfense Fem Do Chi, la voie de l'énergie des femmes

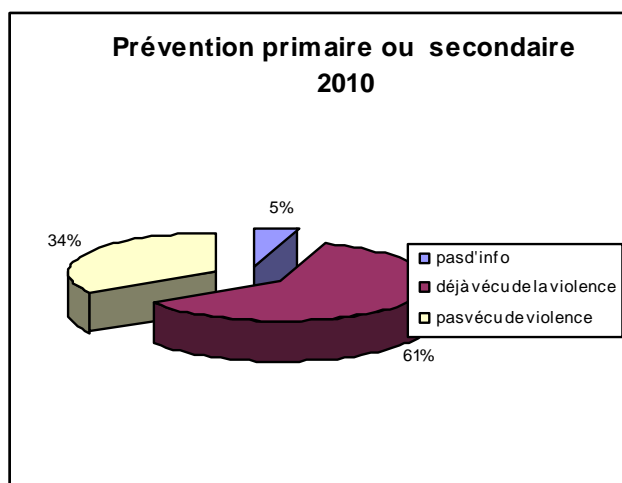
Cette année, 6 stages de base dès 16 ans, ainsi que 2 stages pour adolescentes de 12 à 15 ans ont été organisés, totalisant 83 participantes. Le stage d'approfondissement pour les femmes a eu lieu. Le nombre de stages mandatés est légèrement supérieur par rapport à 2009 : 3 stages pour le personnel des HUG ont été dispensés, ainsi qu'un stage pour le personnel des CFF et un stage mandaté par l'association Geneviève D., lequel s'est déroulé à Annemasse.



Le réseau (Centre LAVI principalement) d'une part, le bouche à oreille d'autre part, demeurent les deux principaux moyens par lesquels les femmes prennent connaissance des stages Fem Do Chi.



Concernant l'âge des participantes, la répartition entre les tranches d'âge s'est modifiée par rapport aux années précédentes. Les personnes de plus de 40 ans sont plus nombreuses, tout comme les moins de 20 ans. Nous rappelons que la méthode Fem Do Chi convient à toute femme, quels que soient son âge et sa condition physique.



Les cours d'autodéfense Fem Do Chi sont proposés aux femmes (dès 16 ans), ainsi qu'aux adolescentes (12-15 ans). Ils répondent à des objectifs de prévention primaire pour les femmes et les adolescentes qui n'ont pas vécu de violences et des objectifs de prévention secondaire pour celles qui en ont déjà vécues. Il est fondamental d'offrir aux jeunes femmes des outils de prise de conscience et de prévention de la violence, car une personne fragilisée par un vécu de violences court un plus grand risque d'être à nouveau agressée.

En remplissant un questionnaire, ce sont les participantes qui définissent si elles ont ou non vécu de la violence et, si tel est le cas, de quel type. Cette année, le nombre de questionnaires non remplis par des participantes a nettement diminué par rapport à 2009 et permet une meilleure comparaison avec les années précédentes à l'exception de 2009. En 2010, 34% des participantes déclarent ne pas avoir vécu de la violence (28 % en 2009 et 32% en 2008). 61% ont coché avoir vécu de la violence (55% en 2009 et 62% en 2010). Nous sommes satisfaites que la proportion de questionnaires remplis par rapport au nombre de participantes soit à nouveau élevée. Cela nous permet une meilleure analyse des résultats.

Parmi les femmes ayant répondu avoir vécu au moins l'un des trois types de violences, 83% déclarent avoir vécu de la violence psychologique (86% en 2009, 85% en 2008), 65% de la violence physique (47% en 2009, 55% en 2008) et 38% de la violence sexuelle (40% en 2009, 51% en 2008). Comme certaines participantes ont vécu plusieurs types de violences, les chiffres cumulés dépassent 100%. Ces résultats restent élevés et confirment le rôle des stages Fem Do Chi en matière de prévention secondaire. Il est essentiel que les femmes ayant vécu des violences puissent disposer d'un outil qui leur permette de reprendre confiance en elles en réalisant leur potentiel de défense et d'affirmation, afin qu'elles accèdent à une vie quotidienne sereine, sans vivre en permanence dans la crainte d'une nouvelle agression.

Interventions

Dans cette partie, nous regroupons les activités ponctuelles de sensibilisation, de formation et de transmission de notre expertise. Ce travail nous donne l'occasion de faire connaître l'association et de contribuer aux changements de mentalité nécessaires pour aboutir à l'élimination des violences sexuelles envers les femmes.

Janvier

Intervention dans deux classes de jeunes filles et garçons au pair de l'école DIDAC à Genève.

Mars

31 mars : expertise d'un travail de mémoire à la Haute école de travail social et de la santé, EESP. « Des adolescentes libres et contraintes ; La sexualité des jeunes filles est-elle émancipée ? ».

Novembre

1^{er} novembre : cours dispensé dans le cadre du module OASIS-Rapports sociaux de sexe 2010-2011, à l'École d'études sociales et pédagogiques (EESP), Lausanne.

18 novembre : cours dispensé sur les violences sexuelles dans le couple, dans le cadre du module Violence conjugale proposé par la Haute Ecole de travail social (HETS-IES), Genève.

Contacts avec les médias

Mars

Viol-Secours a été sollicité par Le Courrier, suite au lancement de la campagne « Stop violences à la maison ».

Avril

Interview dans Le Courrier qui annonce la fête des 25 ans de l'association et qui revient sur les années de lutte, d'expérience acquise et de revendications.

Interview en direct pour le téléjournal du 16 avril de la TSR.

Mai

Interview de la RSR sur les abus sexuels commis par des ecclésiastiques.

Juin

Interview dans le 20 Minutes en réaction à la conception du préservatif « anti-viol ».

Août

Parution d'un article de Viol-Secours sous la rubrique « Opinion » de la Tribune de Genève.

Septembre

Parution de la réaction de Viol-Secours dans le magazine Femina, suite à un article sur les violences sexuelles dans l'enfance.

Novembre

Parution dans plusieurs quotidiens de Suisse romande, alémanique et tessinoise, de la prise de position de Viol-Secours suite à la campagne de l'UDC : « Ivan S., violeur, bientôt Suisse ».

Interview dans l'émission « Mise au point » de la TSR sur les abus sexuels commis par du personnel soignant.

Nos engagements réguliers

RAP

L'année 2010 a été marquée par les réflexions et actions communes entre le RAP et la Fargo (autre fédération d'associations privées d'action sociale). L'objectif de ces réflexions reste le même, à savoir constituer un interlocuteur commun vis-à-vis des autorités de subventionnement, ainsi que défendre le travail associatif et son expertise.

Actions spécifiques menées en 2010

- Réflexions sur les questions administratives en général et la LIAF en particulier.
- Propositions à l'Assemblée Constituante concernant les relations Etat/associations.
- Préparation avec la Ville et le Canton de la « Journée du partenariat » qui a finalement été agendée en février 2011.

Comité du centre LAVI

L'association est toujours représentée au sein du Comité du Centre LAVI, qui s'est réuni 10 fois en 2010. Cette participation est importante, car elle nous permet d'apporter la spécificité de notre regard sur les violences sexuelles et contribue au maintien d'une collaboration efficace dans le réseau des professionnel.le.s de l'aide aux personnes victimes.

Commission consultative de l'égalité des droits entre homme et femme

La nouvelle loi cantonale sur les commissions officielles (LCO), entrée en vigueur le 1^{er} décembre 2009, limite le nombre maximal de membres titulaires à 20. Par conséquent, le DSPE a fait une sélection des membres de la Commission sur l'égalité et Viol-Secours n'a pas pu conserver sa représentation. Nous regrettons cette mesure et restons dorénavant à disposition de la Commission en tant qu'expertes externes dans le cadre de certains travaux.

Commission consultative sur les violences domestiques

La représentation de Viol-Secours a été renouvelée et nous continuons à nous impliquer dans cette commission. L'expertise de l'association, ainsi que son analyse genre, sont d'un apport précieux. Il est en effet primordial de ne pas noyer les violences faites aux femmes dans les autres types de violences et de rappeler que la responsabilité de l'acte incombe à l'agresseur.

Rencontres des associations féminines au Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme (SPPE)

Les rencontres des associations féminines se sont poursuivies en 2010, en présence de Madame la Conseillère d'Etat Isabel Rochat. Plusieurs associations, dont Viol-Secours, ont fait part de différentes inquiétudes et problématiques qui touchent les discriminations et les violences faites aux femmes. L'objectif de ces rencontres est de relayer nos préoccupations au Conseil d'Etat et au Grand Conseil par l'intermédiaire de Madame la Conseillère d'Etat et du Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme.

Réseau Femmes

La collaboration entre les associations du Réseau Femmes s'est poursuivie en 2010 de manière soutenue. Nous aimerions nous arrêter sur un événement qui a marqué cette collaboration : la Marche mondiale des femmes. Avec le slogan « *Tant que les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche* », environ 8000 personnes ont manifesté le 13 mars à Berne contre les violences et les discriminations faites aux femmes. Le Réseau Femmes était là, avec slogans et banderoles !

Vie de l'association

Membres

Nos membres sont des piliers importants de Viol-Secours et participent au maintien et au renouvellement de l'association. Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier chaleureusement les membres qui nous ont rejoint en 2010 et également celles et ceux qui sont resté.e.s fidèles à leur engagement depuis de nombreuses années.

Equipe professionnelle

Toujours en mouvement et pourtant toujours là, l'équipe de Viol-Secours s'est modifiée en 2010. En mai, le départ à la retraite de Janine Revillet et le départ pour un autre continent de Sandra Muri ont symbolisé la fin d'une tranche de 5 ans. Nous souhaitons les remercier pour leur engagement et leur motivation pendant ces années. Une pensée colorée pour Sandra et sa créativité.

Suite à ces départs, l'organisation interne a été modifiée. Toujours fidèles au poste, veillant à maintenir le cap, Amanda Terzidis passe de 70 à 75% et Isabelle Chatelain de 65 à 70%. Géraldine Roh-Merolle a commencé le 1^{er} juin à 65% et vient compléter l'équipe psychosociale et gestionnaire. Le poste d'employée administrative est toujours occupé avec brio par Sandrine Cina (25%). Comptabilis est mandatée pour effectuer la comptabilité et les démarches liés au personnel. Nous saluons la qualité de leur travail et leur disponibilité.

Comité

L'Assemblée Générale du mois d'avril a élu le nouveau Comité de Viol-Secours. A l'image de l'équipe, ce dernier a vécu du changement avec le départ et l'arrivée de nouveaux/elles membres. Nous profitons pour remercier chaleureusement les membres sortant.e.s, Mesdames Catherine Hess, Sylvia Garcia, Johanne Haari, ainsi que Monsieur Olivier Lutz, pour leur précieux engagement au sein du Comité pendant de nombreuses années.

Ainsi, pour 2010, nous avons le plaisir de vous annoncer la réélection de Madame Brigitte Bucherer Baud en tant que Présidente de l'association, avec comme membres du Comité Mesdames Gabriela Félix Labrada, Virginia Lucas, Gudrun Russig, Messieurs Christian Schiess et Simone Horat, ainsi que Mesdames Sandra Muri et Amanda Terzidis en tant que représentantes de l'équipe professionnelle.

Supervision

L'équipe poursuit le travail de supervision entamée avec Madame Marie-Josée Lacasa. Nous restons convaincues qu'un rythme régulier de supervision améliore notre modèle d'intervention et contribue à affiner notre regard sur des situations complexes.

Formations suivies

- « Introduction au théâtre de l'opprimé.e » les 17 et 18 avril, cours organisé par l'association Metis'Arte.
- « Détection et prise en charge des personnes victimes de la traite des êtres humains » les 21-22 septembre et 28-29 octobre, formation organisée par le Cefoc et le Service de coordination contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrants de la Confédération.
- « Approche centrée solutions », du 30 novembre au 3 décembre, formation donnée par Martine Nannini, organisée par le Réseau Femmes.

Perspectives 2011

Outre la consolidation de notre axe de prévention, avec la continuité de projets déjà bien amorcés et la formation des animatrices d'autodéfense Fem Do Chi, l'équipe va renouveler son engagement pour des dates phare de l'agenda des femmes.

Prévention auprès des jeunes

Le module de prévention TABOU sera reconduit pour certaines classes de 9^e année du cycle d'orientation à Genève, à la demande des directions d'établissement.

Formation au module de prévention TABOU

Le module d'intervention TABOU se perfectionne. Des formations spécifiques auront lieu au début de l'année 2011 pour les animatrices et animateurs d'ateliers. Les groupes pour l'animation comprennent les infirmières/ers et conseillères/ers sociales/aux internes aux établissements scolaires, les éducatrices/eurs de maisons de quartiers, les travailleuses/eurs sociales/aux hors-murs. Ces formations seront données par un duo d'intervenantes composé d'une co-responsable psychosociale de Viol-Secours et d'une intervenante socio-éducative déjà impliquée dans la création de la performance.

Formation sur les violences sexuelles pour la troupe de TABOU

Une formation sera donnée en début d'année aux danseuses et danseurs de la performance TABOU. Cette formation sur les violences sexuelles abordera également la question des résonances.

Ateliers de danse-théâtre : performance publique

Les ateliers de danse-théâtre pour les femmes en collaboration avec l'EPER, qui ont débuté en novembre 2010, donneront lieu à un événement public en début d'année 2011, dans le cadre de la semaine d'actions contre le racisme orchestrée par le Bureau de l'intégration des étrangers.

Augmentation des suivis psychosociaux

L'année 2010 a été riche en actions favorisant l'image et la visibilité de Viol-Secours, tant au niveau du réseau professionnel que du grand public. La nouvelle publication de la brochure *Violences sexuelles contre les femmes : que faire ?*, ainsi que les campagnes d'affichage dans les transports publics genevois, nous laissent présager un accroissement des demandes de suivis de femmes ou de proches à Viol-Secours.

14 mai

Collaboration avec le Réseau Femmes dans le cadre des activités prévues pour les 30 ans de l'article sur l'égalité.

14 juin

Soutien pour la journée d'action à l'occasion des 20 ans de la grève des femmes, en collaboration avec le collectif de préparation 14 juin.

Formation Fem Do Chi

Les apprenties concluront la dernière partie de leur formation. Il s'agira pour elles, en 2011, d'acquérir les derniers aspects de ce savoir spécifique à Fem Do Chi, tant sur un plan théorique que pratique et d'effectuer leur stage de validation.

En milieu d'année 2011, l'équipe des animatrices sera enfin élargie, ce qui nous permettra de multiplier notre offre et de diversifier les types de stages.

Remerciements

25 ans d'existence et, pour certain.e.s, 25 ans d'engagement et de soutien. Nous saluons cette continuité qui a permis à l'association Viol-Secours d'être ce qu'elle est aujourd'hui. Nous adressons également nos chaleureux remerciements aux partenaires publics et privés qui nous ont rejoint au fil des années et qui, grâce à leurs subventions et à leurs dons, permettent à l'équipe professionnelle de Viol-Secours de remplir sa mission.

Subventions publiques

L'Etat de Genève (Département de la solidarité et de l'emploi)

Dons des communes genevoises

Bardonnex ; Carouge ; Chêne-Bourg ; Chêne-Bougeries ; Choulex ; Collex-Bossy ; Coligny ; Dardagny ; Grand-Saconnex ; Jussy ; Laconnex ; Lancy, Meinier ; Onex ; Plan-les-Ouates ; Pregny-Chambésy ; Puplinge ; Thônex ; Troinex ; Vandoeuvres ; Vernier ; Veyrier.

Dons pour des projets ponctuels

Fondation Hans Wilsdorf ; Fondation Emilie Gourd ; Ville de Genève ; Loterie Romande ; Fondation de Bienfaisance de la Banque Pictet et Cie.

Dons de personnes privées et d'entreprise

Church of Scotland, Banque Cantonale de Genève, Migros et deux donateurs-trices privé-e-s qui soutiennent notre travail avec grande générosité et fidélité remarquable, depuis de nombreuses années.

Cotisations et dons des membres

Nous remercions du fond du cœur les membres anciens/ennes et nouveaux/elles, qui témoignent leur intérêt pour les activités de l'association par leurs cotisations, dons et encouragements réguliers. Viol-Secours existe grâce à vous qui donnez un sens à l'action collective.

Comptes

	<u>Au 31.12.2010</u>	<u>Au 31.12.2009</u>
<u>Actifs</u>		
<u>Actifs circulants</u>		
Liquidités	91'822.24	98'371.34
Débiteurs	8'601.05	8'000.00
Impôts anticipés	736.40	429.45
Charges payées d'avance	11'904.75	9'162.50
Produits à recevoir	600.00	6'707.55
Total actifs circulants	113'664.44	122'670.84
<u>Actifs immobilisés</u>		
Garantie loyer	4'011.10	4'003.10
Immobilisations corporelles	1.00	1.00
Total actifs immobilisés	4'012.10	4'004.10
Total des actifs	117'676.54	126'674.94
<u>Passifs</u>		
<u>Fonds étrangers</u>		
Dettes envers les fournisseurs	9'319.95	0.00
Charges à payer	22'975.85	6'960.30
Produits reçus d'avance	2'990.00	3'600.00
Subvention à restituer à l'Etat de Genève	1'530.86	934.46
Total fonds étrangers	36'816.66	11'494.76
<u>Fonds affectés par donateurs ou recettes propres aux fonds</u>		
Stages FemDoChi	19'964.17	15'496.97
Formation FemDoChi	14'792.05	47'432.40
Projets ponctuels	7'906.20	13'906.20
Total fonds affectés	42'662.42	76'835.57
<u>Fonds propres</u>		
Fonds de soutien	3'379.05	3'725.00
Résultats reportés	34'308.13	34'308.13
Réserve "Part de subvention non dépensée"	510.28	311.48
Total fonds propres	38'197.46	38'344.61
Total des passifs	117'676.54	126'674.94

Comptes

	Comptes 2010	Budget 2010	Comptes 2009
Résultat d'exploitation			
Produits d'exploitation			
Subventions Etat de Genève	295'000.00	295'000.00	295'000.00
Subventions Communes	24'300.00	18'000.00	17'550.00
Dons privés	20'420.00	14'000.00	20'790.00
Cotisations de membres	4'760.00	4'000.00	3'500.00
Animations	15'034.65	3'000.00	14'788.70
Produits activité FemDoChi	29'143.65	22'000.00	22'580.00
Produit d'intérêts	944.75	700.00	719.70
Total produits d'exploitation	389'603.05	356'700.00	374'928.40
Charges d'exploitation			
Personnel			
Salaires	-240'829.35	-225'350.00	-231'879.85
Charges sociales	-51'085.60	-51'830.00	-55'664.70
Formations et supervisions	-4'012.25	-3'500.00	-3'755.00
Total charges de personnel	-295'927.20	-280'680.00	-291'299.55
Frais généraux			
Frais de locaux	-20'190.55	-21'300.00	-20'113.45
Frais d'animations	-12'534.50	-5'700.00	-13'802.30
Charges activité FemDoChi	-24'676.45	-22'000.00	-20'705.35
Frais administratif	-26'653.05	-28'000.00	-25'887.16
Total frais administratifs	-84'054.55	-77'000.00	-80'508.26
Total charges d'exploitation	-379'981.75	-357'680.00	-371'807.81
Résultat d'exploitation	9'621.30	-980.00	3'120.59
Produits et charges exceptionnels			
Dons affectés (fête des 25 ans)	35'620.00	35'000.00	
Charges fête des 25 ans	-45'978.90	-35'000.00	
Dons affectés formation FemDoChi			43'590.20
Charges formation FemDoChi	-32'640.35	-20'000.00	-19'260.85
Dons affectés projet 5 septembre 2009			48'185.00
Charges projet 5 septembre 2009			-34'278.80
Résultat exceptionnel	-42'999.25	-20'000.00	38'235.55
Résultat net avant résultat des fonds	-33'377.95	-20'980.00	41'356.14
Attributions aux fonds	-29'143.65	-22'000.00	-125'558.00
Utilisation des fonds	63'316.80	43'300.00	85'447.80
Résultat de l'exercice avant traitement du résultat	795.20	320.00	1'245.94
Part due à l'Etat	596.40	240.00	934.46
Résultat de l'exercice après traitement du résultat	198.80	80.00	311.49

Les comptes complets peuvent être obtenus auprès de l'association.